

paraissent avoir été moins souples et moins hardis, se livraient aux mêmes entreprises : c'étaient des Flamands, des Allemands, des Grisons, etc.

En matière d'art et d'industrie, la part de chacune des nationalités établies à Lyon a été différente. Nous avons eu, pour le tissage de la soie, l'initiative et le concours des Italiens et des Grecs, et, pour l'impression, ainsi que pour l'ornementation des livres, ceux des Flamands et des Allemands. Pour la peinture et la sculpture, l'action des Flamands a été la plus marquée.

A partir de la promulgation de l'édit de Nantes, un mouvement se produisit qui eut pour résultat d'accroître l'élément germanique dans la population lyonnaise ; mais nous devons faire remarquer (et nous reviendrons plus loin sur ce fait) que c'était à l'époque où les Italiens, sur l'amitié desquels nous ne pouvions plus faire fonds, assujettis dès lors à de nouveaux impôts, se retiraient insensiblement.

Toutefois, qu'il s'agisse des Italiens, des Flamands ou des Allemands, une chose est certaine, et nous en avons donné la preuve en plus d'une occasion, c'est que, dans le domaine de l'art et de l'industrie, les étrangers ont été en très petit nombre. Aucun d'eux n'a eu une haute valeur (3), aucun d'eux n'a eu assez d'autorité personnelle pour faire modifier les modes et les formes du travail suivant sa propre direction. Les étrangers, sauf dans les entreprises de commerce où ils ont exercé une influence dominante, sauf dans l'imprimerie dont les Allemands sont restés en partie les maîtres au xv^e siècle, les étrangers, disons-nous, n'ont

(3) On peut faire exception pour le peintre flamand Corneille de La Haye.